

# DECROCHE TON PERMIS DE LA VILLE DE LA MADELEINE

La Ville octroie une aide au financement du permis de conduire en échange de 40 heures de bénévolat, à raison de 10 h pour la ville et 30 h pour une association.

Elle s'adresse aux jeunes :

- de 17 à 25 ans
- résidant dans la ville
- ayant de faibles ressources
- dont le permis est indispensable pour un projet d'insertion professionnelle

L'aide peut aller jusqu'à 700 €, le jeune doit pouvoir financer les frais d'inscription à l'auto-école.

Il faut s'adresser au PIJ - 12 rue du Moulin - 06 77 82 82 15

D'autre part, la ville propose le Pass mobilité pour les déplacements professionnels des jeunes de 18 à 25 ans, sous forme de billets de transport, de frais de covoiturage, d'auto-partage, etc.

La demande se fait auprès du PIJ - Tél : 03 28 52 66 90

<https://www.ville-lamadeleine.fr/jeunesse/pij/un-coup-de-pouce-pour-se-deplacer>

**Mairie de La Madeleine:**

160 rue du Général de Gaulle

59110 - La Madeleine

<https://www.ville-lamadeleine.fr/>